



Combs la Ville, février 2018

Compte-rendu Audience CGT – Direction du site Courrier Coulommiers

Pour la CGT : A. F***** et F. Klein

Pour la Poste : Me S**** et M. M*****

Compte-tenu d'une situation relativement tendue sur le site de Coulommiers, la CGT FAPT 77 a demandé et a été reçue en audience (pendant pratiquement 2 heures) par le DC et la RRH.

Voici un résumé de nos échanges. Chacun pourra se faire son propre avis. Si certain-e-s souhaitent avoir plus de précisions ou pour toutes autres raisons, je (FK) suis disponible au 01-64-13-01-23 ou au 06-84-77-91-32.

1) Sécurité.

En ce qui concerne le fait que, au moins, une personne se soit vu rappeler à l'ordre parce qu'elle était partie en tournée avec un effet personnel (sac à main), la Direction dément avoir menacé l'agent de faire venir « les bœufs carottes », mais nous a simplement dit que compte-tenu d'évolutions managériales sur le département, il y a fort à parier que le SNE (Service national des enquêtes) sera plus présent sur les sites et qu'il s'agissait donc qu'un rappel et une mise en garde.

Idem en ce qui concerne les voitures « mal garées » sur le parking.

Pour la CGT, nous avons pris acte des propos de la Direction mais pensons que si rappels à l'ordre il doit y avoir, ceux-ci doivent être faits de façon plus pédagogiques afin que les agents ne vivent pas, ou plus, ces éléments comme du flicage et comme facteur de stress.

D'autant plus que des sujets pourtant signalés par des agents, eux, tardent à trouver des solutions (problèmes de néons, de kit TG non réparé, de portes trop souvent restant ouvertes). Il serait bon que les remarques constructives faites par le personnel soit elles aussi prises en compte.

Il ne peut, du moins pour la CGT, y avoir un traitement à deux vitesses selon que les choses soient dites par la Direction ou soulevées par le personnel.

Pour la CGT, nous savons qu'à Coulommiers –comme partout ailleurs – le personnel n'est ni obtu ni borné. Et même si la CGT regrette de ne pas y avoir de siège, il y a un CHS CT local. Peut-être que certaines explications seraient mieux comprises si elles étaient faites par les représentants du personnel plutôt que par la Direction du Centre ?

En ce qui concerne les copies de carte d'identité dont certain-e-s nous ont parlé, La Poste nous a indiqué qu'il ne s'agissait que d'un contrôle de validité des cartes professionnelles.

2) Objectifs financiers – Prime FA

La CGT a rappelé que les objectifs commerciaux sont interdits pour les facteurs. Cela a d'ailleurs été reconfirmé lors d'une CDSP nationale le 30 janvier 2018.

Pour la Direction du Centre, l'accord national (que la CGT n'a pas signé) concernant « **L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SUR L'EVOLUTION DES METIERS DE LA DISTRIBUTION ET DES SERVICES DES FACTRICES / FACTEURS** » permet ce dispositif.

Pourtant le même texte est précis : « **Pour autant, il est rappelé que les factrices/facteurs ne constituent pas un réseau de vente. Ainsi, La Direction souligne le fait que les factrices/facteurs n'ont pas d'objectifs de vente ; ils participent aux actions de développement initiées par**

l'établissement. ». Nous avons donc demandé que la prime FA ne soit donc pas soumise à des résultats commerciaux : **REFUS** de la Direction du Centre.

Face à cela, et comme nous avons été aussi reçu le 15 février par le nouveau Directeur Départemental, la CGT est revenue sur ce sujet. La réponse faite par la DD a été plus qu'évasive. A ce jour, 20-02-2018, nous sommes toujours en attente d'une réponse claire et écrite de la part de la DD.

3) La réorganisation à venir

Ce sujet a été peu abordé car il fait l'objet de négociations/présentations prévues en bilatérales et en plénières avec les organisations syndicales. Nous reviendrons faire le point avec le personnel en fonction des infos qui nous seront communiquées.

Pour autant la CGT tire la sonnette d'alarme. Lors de l'audience que nous avons eue avec la DD, cette dernière a été claire sur les orientations prises de façon unilatérale par le siège.

TOUTES les nouvelles réorganisations n'auront plus vocation à présenter un scénario visant à reconduire les accords ou usages existants. Seules trois options seront proposées :

- a) **Le travail en îlots** (voir à ce sujet l'article mis sur notre site www.cgtfapt77.fr le 1^{er} février 2018 s'intitulant « Distribution : casse de l'emploi, des conditions de travail et du Service Public : il faut l'action en grand »)
- b) **La méridienne imposée**
- c) **L'organisation en 42 heures avec repos glissant.**

4) Cas individuels

Au cours de cette audience quelques cas individuels nous ayant été communiqués, nous avons donc tenu à les aborder. Compte-tenu du côté personnel, nous ne ferons pas d'écrits sur ces situations personnelles. Mais les agents concernés devaient être vus par la Direction Locale ou du moins certaines situations devraient être prises en compte, notamment lors de la construction liée à la prochaine réorg. Je (FK) reste disponible pour ces agents, comme pour l'ensemble du personnel.

5) Conclusion sommaire

Pour la CGT, même si nous reconnaissons que la Direction a fait preuve d'une réelle écoute, nos échanges n'ont pas valeur de « chèque en blanc ». Je n'ai pas trouvé que l'ambiance, le jour de ma visite, était au beau fixe. J'ai ressenti beaucoup trop de souffrance, de colère et de découragement. Il est donc URGENT que cette audience ait, comme premier élément visible, le rétablissement d'un tout autre climat sur Coulommiers. Là encore, j'ai bien entendu ce que plusieurs m'ont dit :

- Je viens au boulot avec la boule au ventre
- Je ne suis plus motivé-e
- J'en ai ras le bol

Combs la Ville, le 20-02-018

François KLEIN

CGT FAPT 77